

La casquette du papa Nizet : (fin)

Autor(en): **Erhard, Auguste**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

très normal, offre une régularité qui, selon son rapport, a frappé tous les médecins ; j'ai compté plusieurs fois quatre-vingt-deux pulsations par minute, sans aucune variation. Elle ne dort presque pas, la nuit se passe à prier et chanter ; sur le matin elle sommeille une ou deux heures au plus. Sa vue est affaiblie depuis deux ans par une cataracte à l'œil gauche et une qui commence au droit ; c'est sa seule infirmité.

» Le goût, le toucher, l'odorat, l'ouïe sont dans l'intégrité ; elle n'a ni oppression ni aucun tremblement ; sa mémoire est prodigieuse, elle raconte avec des détails minutieux les faits les plus éloignés. Elle se nourrit principalement de café très sucré ; comme on lui en offre dans beaucoup d'endroits et qu'elle l'accepte volontiers, elle m'a dit qu'elle en prenait de trente à quarante petites tasses par jour. Elle mange peu de pain ; elle ne consomme point de viande et elle boit fort peu de vin.

» On rencontre M^{me} Durieux dans la ville le plus souvent à pied ; elle fait des visites dans les campagnes des environs de Lausanne, ou en ville, dans des maisons choisies, dans celles aussi où elle est désirée. Chacun s'empresse de lui présenter une offrande en considération de son âge et de ses malheurs. Elle ne demande jamais, mais accepte avec reconnaissance. Elle quittera Lausanne dans quelques jours pour aller à Berne.

» Z. »

L'auteur des lignes qui précèdent et qui signe de l'initiale Z, doit être le docteur Zink, dont la belle-fille habite encore Lausanne. Il avait, dit-il, soigneusement examiné et trouvé parfaitement en règle les papiers de M^{me} Durieux. A l'époque dont nous parlons, cette femme était donc âgée de cent-quatorze ans, soit dix ans de plus que le père Cathéla !

La casquette du papa Nizet

par AUGUSTE ERHARD

(Fin.)

M. Nizet tenait auprès des Halles un commerce de bonneterie. La maison fondée en 1827, avantageusement connue, plus tard agrandie et transportée rue Turbigo, avait nombreuse clientèle. Tout le monde dans le quartier vous eût conduit les yeux fermés « Au Grand Cadet-Roussel ». On achetait là de confiance, sachant qu'on ne serait point trompé. M. Nizet était un si brave homme ! Et sa femme était si aimable, si avenante avec les pratiques ! Quel dommage que la pauvre petite dame n'eût pas plus de santé ! A chaque instant malade, obligée de se droguer, de garder le lit.

Heureusement, Rosalie était là pour faire aller le ménage. Active, intelligente, robuste malgré ses cinquante ans, on pouvait se reposer sur elle ; elle avait élevé M^{me} Nizet et était toute dévouée à ses maîtres. Et elle ne

plaignait sa peine, Rosalie ! La maison était lourde, avec les commis qui prenaient leurs repas au magasin et deux enfants à gouverner, à conduire à l'école, à aller rechercher. Mais, outre l'affection qu'elle portait à la malade, ce qui lui mettait du cœur au ventre, c'était la bonne entente qui se voyait entre les époux : entre eux, jamais un mot.

Cependant, avec les années, les enfants grandissaient. Madeleine, l'aînée, entra dans sa seizième année, et Auguste, qui courait sur ses quinze ans, venait d'être casé dans une grande maison de commerce. Hélas ! cette année-là devait voir le commencement des soucis et des chagrins de la famille. Auguste ne s'était pas plu dans sa place et en était sorti au bout de quatre mois, et sa sœur avait pris un chaud et froid qui s'était jeté sur sa poitrine et y était resté. Si elle avait été plus vaillante, les médecins seraient peut-être arrivés à la tirer de là, — quoique, suivant l'expression de la vieille Rosalie, quand la mort est quelque part, elle y soit bien, — mais elle tenait de sa mère, la pauvre petite : elle n'avait ni force, ni couleur, et, malgré tout l'argent qu'on dépensa pour elle, malgré tous les médecins qu'elle vit et tous les remèdes qu'elle avala, on ne put la remettre sur pied. Elle alla toussant, s'affaiblissant, jusqu'au jour où elle succomba.

Ce fut un désespoir profond ; le père et la mère comprenaient bien que c'était la joie de la maison qui s'en était allée.

Si encore l'enfant qui restait eût comblé le vide affreux, ramené un peu de bonheur dans ces deux pauvres cœurs brisés ! Mais loin d'être une consolation, le petit misérable n'était pour ses parents qu'un surcroît de chagrins et d'inquiétudes. En dix-huit mois, il avait fait cinq ou six places, sans demeurer dans aucune ; il avait été chassé de la dernière, et n'avait plus voulu qu'on lui en cherchât d'autre. M. Nizet avait dû le prendre avec lui et l'occuper dans sa boutique.

Mais quand on a contracté des habitudes de paresse et d'indépendance, ce n'est pas l'autorité paternelle qui fera ce que n'a pu faire l'autorité d'un patron. Auguste continua à fainéanter. On le rencontrait plus souvent dehors qu'au magasin, flânant les deux mains dans les poches, une cigarette aux lèvres. Il passait des après-midi entières au café, à jouer au billard ou aux cartes, en compagnie de garnements qui, la partie finie, l'entraînaient Dieu sait où ! Il restait quelquefois deux, trois jours sans paraître, et quand il rentrait, il sentait le vin, les liqueurs, la tabagie !

Exhortations, menaces, prières, le pauvre père avait tout épuisé sans résultat ; quant à la mère, que pouvait-elle ? Pleurer... dépérir. C'est ce qu'elle faisait. Un dernier coup devait la frapper au cœur : son bandit de fils força la caisse du magasin et s'enfuit avec deux mille francs qui s'y trouvaient. Ce fut sa mort. Quarante jours après cette abomination, M. Nizet conduisait sa femme au cimetière.

En cet endroit de son récit la vieille Rosalie tira de sa poche son mouchoir et s'essuya les yeux à différentes reprises, puis elle poursuivit :

— Ah ! monsieur, il y a des gens sur lesquels on dirait que le sort prend plaisir à s'acharner !.. Il y avait trois mois que le pauvre cher homme était veuf ; il ignorait ce

qu'était devenu son fils et n'en avait plus entendu parler, lorsqu'un soir... Il pouvait être dix heures et demie, on venait de fermer le magasin, j'étais dans l'arrière-boutique, finissant de ranger ma vaisselle et de tout mettre en ordre ; j'avais éteint le gaz et allumé ma bougie pour monter me coucher, quand un bruit de voix partant de l'entresol m'arrêta court, en me faisant dresser l'oreille... Deux voix grondaient au-dessus de ma tête, tantôt sourdes, tantôt furieuses, avec des éclats de colère où roulaient des jurons ; puis c'était un piétinement continu, saccadé, des chaises remuées violemment, de formidables coups de poing assésés sur les meubles.

» Je ne sais quel pressentiment m'avertit, quatre à quatre je grimpai l'escalier, et sans m'attarder à écouter, sans frapper, j'ouvris brusquement la porte et j'entrai.

» C'était lui. Je l'avais deviné. Il se tenait devant son père, debout, les mains enfoncées dans les poches de son habit, le chapeau sur la tête, un vieux chapeau tout pelé, tout graisseux, qu'entourait un crêpe fripé et roussi. Sa pâle figure de voyou apparaissait sinistre, avec ses yeux mauvais, ses lèvres minces et blanches, son menton où se montraient deux touffes de barbe naissante, d'une teinte fauve.

» Quand il me vit, il me jeta un regard mauvais.

» — Qu'est-ce que tu viens faire ici, toi ? me cria-t-il.

» Puis, se tournant de nouveau vers son père :

» — Eh bien ! voyons, c't argent ?

» Et sur un geste de M. Nizet, qu'il comprit :

» — Non, non !... c'est tout mon argent qu'il me faut, tout ce qui me revient de ma mère, qui m'appartient !

» Il fit un pas en avant et je m'aperçus qu'il était ivre.

» M. Nizet avait répondu : « Quand vous serez majeur, je vous l'ai dit ; pas avant ! »

» Là-dessus, l'autre blémit encore davantage, et, la voix étranglée, il se mit à injurier son père, lâchant les mots les plus effroyables, les plus orduriers, les poings crispés, menaçants ; M. Nizet, très pâle, lui aussi, mais très calme, répétait :

» — Sortez !... Sortez !... Je vous l'ordonne !

» Mais il avançait toujours vers son malheureux père, le bravant, l'agonisant de sottises, fichant des coups de pied dans les meubles, vociférant de plus en plus :

» — J'veux mon argent !... J'veux mon argent !

» — Vous ne l'aurez pas !

» — Ah ! je ne l'aurai pas ?... Vous ne voulez pas me le donner ?.. Dites, vous ne le voulez pas ?.. Prenez garde !... Vous ne le voulez pas ?..

» Ne recevant plus de réponse, il recula de deux pas, plongea brusquement la main droite dans sa poche, et alors... Oh ! alors, ce qui se passa — dussé-je vivre mille ans — je ne l'oublierai jamais !... Il avait sorti un revolver et ajustait son père au front.

» Tremblante, affolée, je m'élançai et lui saisis le bras au moment où le coup partait. La balle s'enfonça dans le mur ; mais M. Nizet était tombé raide à terre. Je courus à

mon pauvre maître, appelant au secours, criant à l'assassin !

» Lui, il s'était enfui.

» Ce ne fut qu'au bout de vingt minutes que je parvins à faire reprendre connaissance à celui que j'avais cru mort; il ne se rappelait rien, me regardait d'un œil hébété qui semblait dire :

» — Qu'est-ce qu'il y a donc ? qu'est-ce qui s'est passé ?

» Je l'avais assis dans un fauteuil et je lui présentai à boire un peu d'eau sucrée avec de la fleur d'oranger : il se laissait faire comme un enfant, ne parlant toujours pas, mais ne cessant de me regarder de son œil morne et inquiet. Tout à coup, il poussa un cri terrible, porta les mains à son front, — la mémoire lui était revenue, hélas ! — puis, tout aussitôt, il se précipita vers la glace, où il se contempla avec une expression d'horreur et d'effroi qui me figea le sang, et je le vis palper longuement de ses doigts le milieu de son front. Alors, venant à moi sans que ses doigts eussent quitté leur place, et d'une voix basse, craintive :

» — Rosalie... Rosalie... comme ça, est-ce que ça se voit encore ?..

» — Quoi donc, monsieur ?

» Pour toute réponse, il s'empara d'un de mes doigts, l'appuya là où les siens s'étaient posés :

» — Tu le sens, n'est-ce pas ?... Tu le sens bien ?

» Cette fois j'eus peur de comprendre, pourtant je répétai :

» — Mais quoi donc, monsieur ?

» D'une voix plus basse encore, si faible que je devinai plutôt que je n'entendis :

» — Le trou ! balbutia-t-il... Eh bien ! il faut le cacher... le cacher soigneusement... à tout le monde... On le guillotinerait ! »

— Pauvre homme ! m'écriai-je, interrompant la narratrice, il était fou !

Rosalie me répondit :

— Oui, monsieur... Il était fou... Voilà le secret de la casquette du papa Nizet.

Berbitchon et son vé.

La Baliza à Berbitchon était anolhiré et coumeint son lacé calavé, Berbitchon se mette à l'eingraissi po lo boutsi et s'ein allà on dzo, dào coté d'Oulon, vouàiti onna vatse po reimpliaci la Baliza. L'ein trovà iena que lài plièsai gaillà : galézès cornés, bio péladzo, bin pliantâie su sè tsambès, et que dévessai lo vé po lo mâi dè févra, que la termo étai dza passà, vu qu'on étai ào mâi de mà.

Quand l'eut martchandà et bu on verro avoué lo maitrè dè la vatse, firont la patse; on fe fèrè lo certificat et Berbitchon traçà contrè la garà avoué l'ermaille po la mettrè dein lo trein tant qu'à Lozena, kà l'étai on bocon liein po allà à pi pè dâi tsemin que dédzalavont et avoué onna bête presta ào vé.

Ora, ne sé pas se la sécossa dào trein lài a étà po oquie; mà tantià que la vatse vélà dein lo vouagon et qu'arrevà à Lozena, Berbitchon eut duè bêtès à einmenà. Et n'est pas tot. L'avai pàyi po

la vatse ein monteint dein lo trein; mà ein décheindeint on lài recliama on « supplément » po lo petit modzon. Berbitchon renasquavè dè pàyi et sè peinsavè qu'on lài fasai 'na dieuséri vu que n'étai pas dè sa faulta; assebin demandà à vairè ion dâi hiaut pliaci dè la gara po lài espliquà l'affèrè. Mà cein n'avançà à rein dào tot; lo monsu hiaut pliaci lài fe « Mà, mon pourro ami, dè quiet vo plieindè-vo? vo z'ai duè bêtès et l'est bin justo que vo payéyi po lè duè »

— Portant, repond Berbitchon, quand ma fenna va dein lo trein avoué ma petita bouéba qu'a dou z'ans et que le tint su sè dzênào on ne fà pas payi po la petiota; et lo vé que n'a pas pi on dzo, est-te justo dè lo fèrè pàyi?

— Eh bin que volliâi-vo, mon bravo, on ne fà pas pàyi lè petits z'einfants qu'on tint su lè dzênào; ora, se voutra vatse avai z'u l'esprit dè preindrè son vé su sè dzênào, eh bin, vouâique; mà le l'a pas fé.

Berbitchon vouâitè lo monsu ein soridzeint et lài fà ein pregneint lo péclliet dè la porta, po s'ein allà: « A la revoyance, monsu, vayo bin que n'ia rein à fèrè avoué vo ! »

On relodzo que n'est pas coumoudo.

L'autro dzo on gaillà dè pè contrè Vela-Bourquin qu'étai z'u pè Lozena, bévessai dou décis à la pinta dâi Messadzéri ein atteindeint d'allà preindrè lo trein. L'étai adé à vouâiti on espèce d'affèrè qu'on lài dit lo « ventilateu » et que verivè, verivè, sein s'arrétà onna menuta.

Ao bet d'on moment, ye tapè po pàyi se n'écot et coumeint l'avai poaire dè manquà l'hàora dào tsemin dè fai, ye s'ein va ein bordeneint: « Faut allà vairè autra pâ, kà ne su pas fottu dè vairè l'hàora que l'est à ellia pouéson dè relodzo. »

Le travail des abeilles. — La *Revue des sciences naturelles appliquées* vient de publier une note fort intéressante sur le travail des abeilles qui, pendant si longtemps, dans les siècles passés, ont eu le monopole de l'industrie sucrière, et qui, plus heureuses que nous, pouvaient se passer, grâce à l'excellence de leurs produits, de l'intermédiaire coûteux des raffineurs.

Quand le temps est beau, une « ouvrière » peut, en six ou dix voyages, visiter de 40 à 80 fleurs et récolter 1/16^e de gramme de nectar. Si elle puise dans 200 ou 400 calices, elle ramassera 1/3 de gramme. Dans de bonnes conditions, elle mettra près de quinze jours pour avoir 1 gramme; il lui faudra donc plusieurs années pour fabriquer 1 kilo de miel qui remplira environ 3,000 cellules de rayon.

Une ruche contient de 20,000 à 50,000 abeilles, dont la moitié prépare le miel; l'autre partie vaque aux soins du logis et de la famille. Dans une belle journée, 16,000 ou 20 mille individus pourront, en six ou dix voyages, explorer de 3 à 8 millions de fleurs, soit plusieurs centaines de milliers de plantes. Encore faut-il que la localité soit favorable à la préparation du miel et que les plantes qui produisent le plus de suc fleurissent à proximité du rucher. Une ruche peut récolter jusqu'à 10 kilos de nectar en un jour. Une ruche peuplée de 30,000 abeilles peut, dans de bonnes conditions, récolter plus de 8 kilos de miel en un jour.

Crémation et inhumation.

Voulez-vous connaître l'opinion de quelques contemporains célèbres sur la *crémation* et l'*inhumation*? Voici des lettres dont les *Annales politiques et littéraires de Paris* garantissent l'authenticité :

Mon cher confrère.

Inhumé, cinéré. Les deux me sont également désagréables.

Bien à vous,

Alphonse DAUDET.

Mon cher confrère,

Brûlé! brûlé! J'aurai beaucoup plus de plaisir à être brûlé.

Cordialement,

SARDOU.

Devenir un flocon de fumée dans le ciel ou le gazon qui couvre les tombes, voilà le choix qui nous est donné! Ma foi, je préfère la terre d'où mousent les fleurs pour les amoureux, aux espaces infinis où les étoiles ne sont peut-être qu'un dernier mensonge.

Armand SILVESTRE.

Mais c'est un paragraphe de mon testament que vous me demandez là, mon cher confrère.

La crémation a pour elle d'être propre. Seulement, je crois qu'elle sera lente à établir, car elle blesse, je ne sais en quoi l'idée, peut-être fausse, que nous nous faisons de notre tendresse pour nos morts. Quant à mon goût personnel, je ne me suis pas encore interrogé, et je crois bien que le mieux est de laisser le souci de la décision à ceux qui vous restent et qui vous aiment. Eux seuls peuvent y avoir du plaisir ou de la peine.

Cordialement,

Emile ZOLA.

Mon cher confrère,

Soyez maudit! Vous m'avez empêché de diner et de dormir la nuit dernière. Vous me demandez si j'aimerais